

Les Archers Saint Marinois



sont heureux de vous accueillir le

DIMANCHE 14 AVRIL 2019



au Stade Louis Carrère

Affiliation N°1166193

GPS : latitude 42.73024/longitude 3.02488

66470 SAINTE Marie la Mer

CONCOURS SELECTIF TIR A L'ARC EXTERIEUR 50M ET 70M

1	Matin TAE 50m - 70m	Grefe 8H30	Contrôle matériel 8H50	Entraînement 9H00	Début des tirs 9H30
2	Après-midi TAE 50m-70m	Grefe 13h30	Contrôle matériel 13h50	Entraînement 14h00	Début des tirs 14h15

TAE 50M	UNIQUEMENT A PARTIR DE JUNIOR ET JUSQU'A S3 : 50M BLASON DE 122 CM ARCS CLASSIQUES ET ARCS A POULIES	
TAE 70M	<u>Arc classiques</u> : POUSSINS 20m/BENJAMINS 30m/MINIMES 40m sur Blasons de 80 cm CADETS ET S3 : 60m sur Blasons de 122 / JUNIORS à S2 : 70m sur Blasons de 122 <u>DEBUTANTS SI 1ERE ANNEE DE LICENCE</u> : Benjamins 20m, Minimes 30m, Cadets 40m : Blasons de 80 cm	
	<u>Arcs à Poulies</u> : de CADETS à S3 : 50m sur Blasons de 80 cm	
DECOUVERTE	30m Blason de 80 cm – toutes licences sauf licence découverte	
RECOMPENSES	A l'issue des tirs du soir	
TENUE	Réglementaire, de club ou blanche OBLIGATOIRE	
LICENCE	Présentation de la licence ou un justificatif officiel d'identité valide	
CLOTURE DES INSCRIPTIONS	MERCREDI 10 AVRIL 2019 Attention : Changement de réglementation : Vous devez impérativement indiquer le Blason et la distance de Tir lors de l'inscription. Voir fiche d'inscription	
GREFFE	Prix de la mise : Adultes 10€ Si 2 départs 15€	Jeunes 8€ 10€
Contact	VAYSSE Sandrine (Secrétaire) 1Bis rue du Jeu de Paume 66470 SAINTE MARIE LA MER	04.68.80.74.25 06.36.44.72.63 sandrine66470@gmail.com

BUVETTE : Boissons fraîches et chaudes, sandwichs, gâteaux, viennoiseries...